

Commune de GROSSOEUVRE – 36 rue Saint Pierre – 27220

Mail: enfancejeunesse@mairie-grossoeuvre.fr

Chers parents,

Le bureau syndical du SIVU CIGALE nous a confirmé que la dissolution du syndicat aurait bien lieu au 31 décembre 2023. Ainsi, les 15 communes adhérentes pourront reprendre la compétence enfance jeunesse au 1er janvier 2024.

Le nouveau service enfance intitulé 'Le Carré des Loisirs", proposé par les communes de Grossoeuvre, Prey, La Forêt du Parc et Jumelles, pourra ainsi être opérationnel dès le lundi 8 janvier 2024. Vos élus ont cherché à rester au plus près de l'offre existante des services dont vous bénéficiez jusqu'alors, hormis deux grandes nouveautés.

En effet, les horaires seront désormais unifiés pour tous les accueils périscolaires, les mercredis et pendant les vacances, de 7h30 à 18h30. Par ailleurs, un nouveau système d'inscription, de réservation et facturation sera progressivement mis en place. Dans un premier temps, nous avons besoin que vous nous confirmiez vos besoins de garde pour tous les mercredis du 10 janvier jusqu'aux vacances de février 2024. Cela permettra à la nouvelle équipe d'animation de préparer ses activités extrascolaires. À cet effet, veuillez trouver ci-joint un formulaire d'inscription à nous retourner <u>au plus tard le vendredi 22 décembre 2023</u>.

Concrètement, les accueils périscolaires des lundi, mardi, jeudi et vendredi se teindront toujours dans les établissements scolaires de Grossoeuvre, Prey et La Forêt du Parc. L'accueil périscolaire du mercredi et extrascolaire durant les vacances se fera sur le centre de Grossoeuvre.

La direction des activités et l'ensemble de la gestion de ce nouveau centre seront assurées par régie et mutualisation des effectifs par la municipalité de Grossoeuvre. L'adresse mail suivante enfancejeunesse@mairie-grossoeuvre.fr est à votre disposition pour faire parvenir votre dossier d'inscription <u>au plus tard le vendredi 22 décembre 2023</u>, pour garantir le meilleur accueil possible de vos enfants.

Il ne tient qu'à chacun d'entre nous, élus, directrice, animateurs, parents et enfants, que ce projet s'installe dans les meilleures conditions possibles et puissent évoluer favorablement dans le temps. Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Très chaleureusement.

Fait à Grossoeuvre, Le 11 décembre 2023